



**12^{ème} POURSUITE SUR TERRE KART CROSS
de MANCENANS,
le 23 avril 2023**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ORGANISATION DE L'EPREUVE

L'Ecurie Terre Comtoise organise le 23 avril 2023 une course de Poursuite sur terre et de Kart-cross intitulée "12^{ème} Kart cross - Poursuite sur terre de Mancenans".

Ces épreuves comptent pour le trophée EST. La liste des engagés après clôture et vérification sera disponible sur notre site internet : www.ecurieterrecomtoise.net

OBLIGATIONS

L'épreuve est organisée conformément aux prescriptions du règlement national UFOLEP et des règles particulières de la CTR Est, ainsi qu'aux conditions de la préfecture régionale.

Les pilotes s'engagent à respecter ce présent règlement par leur signature apposée sur le bulletin d'engagement.

Cette épreuve se déroulera sur le circuit terre de Mancenans au lieu-dit "Le Rondey", longueur 900 m, largeur 15 m maximum, et une ligne droite de 230m.

CONDITIONS D'ADMISSION DES VEHICULES

L'épreuve est ouverte aux véhicules des classes tourisme T1, T2, T3, T4, Monoplace MA, MM, Prototypes P1, P2, P3 et Kart-cross 602, ER6 bridé, 500, ER6, Open. Le nombre d'engagés ne pourra dépasser 150 véhicules toutes catégories confondues.

ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement sont à retourner impérativement avant 15 avril à minuit à l'adresse suivante :

**Mme Christiane GIRARDOT 52 Grande Rue 25260 LONGEVILLE SUR LE DOUBS.
Tél : 06 87 02 37 34**

Accompagnées obligatoirement du règlement de 50 € par chèque à l'ordre : Ecurie Terre Comtoise.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Les vérifications administratives obligatoires se dérouleront le samedi 22 avril 2022 de 16h00 à 19h00 et le dimanche 23 avril 2022 de 6h45 à 7h45 dans le local administratif (à proximité du local technique).

Les contrôles techniques se dérouleront le samedi de 16h00 à 19h00, ainsi que le dimanche de 6h45 à 7h45 au local technique.

Les différents locaux pour les vérifications sont fléchés sur le circuit.

Le dimanche :

La clôture des vérifications administratives et techniques sera suivie du briefing des pilotes.

Le départ des essais chronométrés sera donné dès 8h pour les premières catégories, selon l'ordre de passage donné par l'organisateur le jour de l'épreuve

A chacun de prendre ses dispositions pour le passage des contrôles techniques. Le non passage aux essais chronométrés entraîne irrévocablement une convocation en direction de course.

HORAIRES du dimanche

Briefing commissaires	7h30
Briefing pilotes	7h45
Début des essais chronométrés	8h
1 ^{ère} manche	10h00- 12h00
Pause déjeuner	12h00-13h30
2 ^{ème} manche	13h30-15h30
Entracte	15h30-16h00
3 ^{ème} manche	16h00-18h00
Remise des prix	18h15

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les départs sont donnés au feu après présentation du drapeau vert.

Les temps et classements sont donnés par transpondeurs, la boucle de fréquence étant sous la ligne d'arrivée.

Le tableau d'affichage se situe à l'entrée du parc concurrent. (Local administratif)

La remise des prix aura lieu à 18h15 à côté du local administratif.

INFORMATIONS DIVERSES

Entrées gratuites pour le pilote et 2 accompagnateurs, le samedi.

Entrées : 7 € le dimanche

Accès : le circuit se situe à 3km de l'Isle sur le Doubs, ou à 5km de la sortie autoroute A36.

Les coordonnées GPS sont : 47 ° 28' 59 " NORD
 6° 32' 21 " EST

Apéritif de bienvenue le samedi à 19h30 à la buvette.

Le dimanche : buvette, restauration et dépôt de pain.

Pensez à emporter vos poubelles et laissez les lieux dans l'état où vous souhaitez les trouver. Merci.

Annexe : Plan de situation et plan du circuit de Mancenans.